

## Création du compte SIA – système d'information sur les armes

- **Qui est concerné**

Les chasseurs à partir du 8 février 2022

- **Calendrier**

Le compte SIA (différent du n° SIA) doit être créé à compter du 8 février 2022.

La date limite pour créer le compte est fixée au 30 juin 2023

Aucune transaction n'est possible dès lors que le compte SIA n'a pas été créé



- **Comment**

- consulter la page dédiée du site internet de la préfecture <https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Demarches-administratives/Armes/Systeme-d-information-sur-les-armes-SIA> qui comporte des informations d'ordre général sur le SIA, un guide de l'utilisateur décrivant pas à pas les étapes de la création du compte utilisateur et une foire aux questions

- **Contacts utiles**

L'accompagnement des usagers s'effectue

en premier niveau par :

Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales

47 Avenue Giraudoux

66101 PERPIGNAN Cedex

04 68 08 21 41 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-18h (fermé le mercredi)

en second niveau par :

les armuriers

➤ SARL RETRO 2000 Route Nationale Ste Eugénie 66270 LE SOLER	➤ SARL DORLEAC & DORLEAC 44 boulevard Clémenceau 66000 PERPIGNAN
➤ Armurerie « BOULOUCHASSE » 65 avenue d'Espagne 66160 LE BOULOU	➤ Société « LE TABAC DE LA PLACE » 6 rue Arago 66500 PRADES
➤ SARL BOY « AU SAINTHUBERT » Chemin de la Roseraie Route de Cabestany 66000 PERPIGNAN	Société DECATHLON » (munitions) Mas Comte 66000 PERPIGNAN
➤ Société DECATHLON (munitions) lieudit « St Jaume de Crest » 66530 CLAIRA	Société « ARMURERIE DE LA TET » 3 avenue Chopin 66130 ILLE SUR TET
➤ TATOO EVOLUTION 6 avenue du Général de Gaulle 66000 PERPIGNAN	